

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 NOVEMBRE 2015,  
À 20 H À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU  
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS :     MM.  Yves Coulombe, maire  
                  Sylvain Delisle, conseiller  
                  Louis Gosselin, conseiller  
                  Serge Pouliot, conseiller  
                  Mme  Debbie Deslauriers, conseillère

ABSENTS:       Mme  Josée Pelletier, conseillère  
                  M.    Julien Milot, conseiller

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

---

**ORDRE DU JOUR**

1.  Ouverture de la séance
2.  Adoption de l'ordre du jour
3.  Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015
4.  Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5.  Rapport des membres du conseil et du maire
6.  Rapport du maire sur la situation financière
7.  Résolution: Autorisation d'émettre un constat d'infraction au propriétaire du matricule 6792-50-7005
8.  Résolution: Mandat à Qualitas - Étude géotechnique complémentaire - Émissaire 11
9.  Résolution: Contrat - Alarme P.A.P. - Installation nouveaux d'alarme contre les incendies et les intrusions
10. Comptes à payer
11. Correspondance
12. Période de questions
13. Clôture de la séance

---

**1.  OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION  
NO : 793-15**

**2.  ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Debbie Deslauriers et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION  
NO : 794-15**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE TENUE LE 5 OCTOBRE 2015**

Il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Sylvain Delisle et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **5 octobre 2015**, tel que rédigé.

**4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.**

Nombre de permis pour le mois d'octobre 2015 : **11**  
Coût des travaux **654 020 \$**

**5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**6. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

La firme Mallette a vérifié et approuvé les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2014. Le résultat net de cet exercice était de 189 535 \$. Ce qui portait le surplus accumulé non affecté pour l'administration municipale à 467 058 \$.

Depuis 2007, les états financiers sont consolidés avec les organismes contrôlés, le Parc maritime dans notre cas, ce qui porte le surplus accumulé consolidé à 469 784\$, soit 2 728 \$ pour la Corporation du parc maritime.

**Analyse de l'année 2015**

Après avoir pris connaissance des résultats au 31 octobre 2015 et anticipé les revenus et dépenses pour les mois de novembre et décembre 2015, j'arrive à la conclusion suivante :

	<b>REVENUS</b>	<b>DÉPENSES</b>
ADMINISTRATION MUNICIPALE	1 600 005 \$	1 011 159 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	75 000 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE & INCENDIE	3 369 \$	409 078 \$
LOISIRS & POLITIQUE FAMILIALE	8 973 \$	182 321 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 687 347 \$</b>	<b>1 602 558 \$</b>
RUE DES SORCIERS	5 500 \$	5 559 \$
RÉSEAUX D'ÉGOUT (TECQ , Ingénierie)	95 806 \$	168 819 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 788 653 \$</b>	<b>1 776 936 \$</b>

**Les points marquants dans les résultats anticipés**

- Nous prévoyons un excédent des revenus sur les dépenses de 11 717 \$
- La dépense extraordinaire suivante a été réalisée par une appropriation du surplus non affecté;  
Caserne 329 500\$
- Un emprunt temporaire de 150 000 \$ a été effectué pour les dépenses RESEAU D'ÉGOUT.
- Un règlement d'emprunt est à venir pour l'acquisition du véhicule de service pour le Service des incendies de la Municipalité au montant de 178 500 \$
- Nous prévoyons un surplus accumulé non affecté 149 275 \$

PAR RAPPORT AU BUDGET					
REVENUS		DÉPENSES		IMPRÉVUS	
Taxes	+ 8 000 \$	Frais de représentation conseil	+ 2 000 \$	Réseau d'égout Écart revenus/dépenses	+ 75 000 \$
Droits de mutation	+ 7 000 \$	Fond de contingente	- 5 000 \$		
Partage services incendies	- 11 000 \$	Comité d'embellissement	- 6 000 \$		
Revenus divers	+ 9 000 \$	Alarmes	- 12 000 \$		
Droits lotissement	+ 5 000 \$	Entretien équipement pompier	- 6000 \$		
		Route des Prêtres	+ 2 000 \$		
		Entretien terrain des loisirs	+ 6 000 \$		
		Ski de fond	- 2 000 \$		
		Comité MADA & FAMILLE	- 9 000 \$		

#### RAPPORT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

FOURNISSEUR	DÉTAILS	MONTANT
ABCP Architecture	Plans pour l'agrandissement de la caserne des pompiers	44 310 \$
Camp St-François	Camp de jour pour enfants de St-Laurent	32 912 \$
Denis Thivierge - Maraîcher Inc	DÉNEIGEMENT - Trottoirs - Patinoire - Glissage	25 539 \$
Lévesque Construction	Agrandissement de la Caserne	285 600 \$
Méto excavation		30 845 \$
SNC LAVALIN	Poursuite des plans des travaux eaux usées	104 657 \$

**DETTE À LONG TERME: 241 318 \$**

Réalisations 2015	Orientations 2016
• Embauche d'une coordonnatrice faisant suite au plan d'action pour la Politique familiale	• Début des travaux pour la collecte et le traitement des eaux usées
• Réfection d'une partie de l'éclairage du terrain des loisirs	• Acquisition de terrain pour les unités de pompage
• Poursuite des démarches auprès des propriétaires en vue du projet d'assainissement des eaux usées	
• Achat/fabrication d'un véhicule de service pour le Service sécurité incendies	
• Contrat à Construction Lévesque pour l'agrandissement de la caserne	
• Éclairage de rues au DEL au cœur de la Municipalité	
• Déplacement des fils d'Hydro Québec et des services publics	

SALAIRES	2014	2015
Maire	10 193 \$	11 250 \$
Conseillers	4 078 \$	4 500 \$

Le maire et les conseillers ont droit à une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération.

**RÉSOLUTION  
NO : 795-15**

**7. AUTORISATION D'ÉMETTRE UN CONSTAT D'INFRACTION AU PROPRIÉTAIRE DU MATRICULE 6792-50-7005**

**ATTENDU QUE** les propriétaires du 1097 ont reçu l'avis de dérogation émis par les inspecteurs municipaux le 21 juillet 2015;

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les inspecteurs municipaux à émettre un constat d'infraction pour une terrasse permanente qui a été construite à l'intérieure de la bande de protection riveraine.

**RÉSOLUTION  
NO : 796-15**

**8. MANDAT À QUALITAS - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE COMPLÉMENTAIRE - ÉMISSAIRE 11**

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de mettre en place une conduite par forage directionnel à proximité du 1259, chemin Royal et qu'il est nécessaire d'évaluer la profondeur du roc;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents, dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées, d'autoriser Qualitas à effectuer 2 forages échantillonnés d'une profondeur d'environ 9m et d'effectuer les essais en laboratoires nécessaires et d'en produire le compte-rendu complet, le tout pour la somme de 5 650 \$ plus les taxes.

**RÉSOLUTION  
NO : 797-15**

**9. CONTRAT - ALARME P.A.P. - INSTALLATION NOUVEAUX SYSTÈMES D'ALARME & D'INCENDIE**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Debbie Deslauriers, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un contrat de gré à gré à Alarmes P.A.P. pour fournir et installer de nouveaux systèmes d'alarmes et d'intrusion dans les édifices municipaux (Complexe municipal, caserne, ancienne mairie, chalet des loisirs, Chalouperie Godbout et l'Accueil/Boutique du Parc Maritime, et les garages municipaux). Budget approximatif de 7 000 \$ provenant des fonds généraux de la Municipalité.

**RÉSOLUTION  
NO : 798-15**

**10. COMPTES À PAYER**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant **82 963,36 \$** pour le mois **d'octobre 2015** et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**Certificat du secrétaire**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **798-15**.

---

Michelle Moisan  
Directrice générale /secrétaire-trésorière

**11. CORRESPONDANCE**

La firme Groupe Altus a déposé le nouveau rôle d'évaluation 2016-2017-2018 le 31 octobre 2015.

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil présents ont répondu aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION  
NO : 799-15**

**13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Debbie Deslauriers et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 40.

---

MICHELLE MOISAN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

---

YVES COULOMBE  
MAIRE